

## Droit de réponse à Alexander Ndoumbou, milieu de terrain des Panthères du Gabon

Suite à un article relevant son comportement anti-sportif lors du regroupement des Panthères qui venaient de faire un nul avec les aigles du Mali à Bamako et s'apprêtaient à affronter les Comores (lire l'Union du 17 novembre 2016), nous avons reçu du joueur Alexander Ndoumbou la réaction suivante :

« Monsieur Moussadji, vous prétendez que l'on m'aurait aperçu à la réception à l'hôtel Onomo de Bamako pour négocier une chambre afin de me retrouver seul avec une compagnie féminine. Je vous informe que je n'aurais pas eu besoin de négocier afin d'être seul dans la chambre, vu que mon co-chambrier, qui avait eu quartier libre après le match, s'apprêtait à sortir. M'avez-vous aperçu à la réception en charmante compagnie ? C'est regrettable d'accuser les gens sans preuve. J'étais à la réception juste en train de demander une seconde carte (clé) pour remonter dans ma chambre suite à la sortie, comme je le disais, de mon collègue de chambre et qu'en aucun cas, je n'ai négocié une chambre à la réception pour pouvoir faire venir une fille à l'hôtel en plein casernement. Je ne

me permettrais jamais de faire ce genre de chose en sélection ni en club. Sportivement.»

**La réponse de la rédaction :** Nul besoin de vous accuser de quoi que ce soit Monsieur Ndoumbou, vous le faites si bien vous-même. Dans cette affaire, vous avez vous-même avancé plusieurs versions et vous vous êtes donc contredit à de multiples reprises. Mais nous ne retiendrons ici que vos versions les plus parlantes.

1°) Vous affirmez que votre coéquipier a reçu la permission de quitter l'hôtel de la part du staff. Ce qui est néanmoins étonnant. D'abord parce que l'équipe est dans un pays étranger, c'est-à-dire au Mali. Ensuite, parce qu'on sait que l'équipe avait déjà perdu des joueurs (retour en club ou blessure) et qu'elle préparait le match contre les Comores et était donc fortement diminuée. 2°) Vous semblez vous-même ignorer où se trouve votre colocataire. Tantôt il est sur le point de sortir de l'hôtel, tantôt il est déjà parti et vous a laissé hors de votre chambre sans vous remettre la clé. C'est bien ce que suggère cette phrase : " j'étais

à la réception juste en train de demander une seconde carte (clé) pour remonter dans ma chambre suite à la sortie, comme je le disais, de mon collègue de chambre ". 3°) Lors d'un entretien téléphonique, qui a été enre-

gistré, vous affirmez que ce " camarade voulait sortir avec d'autres joueurs et il avait besoin de ma clé pour revenir ". En somme, votre ami voulait briser le couvre-feu instauré par le staff technique avec d'autres

jeunes. Finalement, votre camarade avait-il la permission de sortir venant du staff technique ou voulait-il faire le mur avec d'autres indélicats ? Au passage, ce coéquipier appréciera la solidarité.

Comme les autres joueurs. A vous lire et à vous écouter, rien n'est clair et tout ressemble à une volonté malhabile de ne pas reconnaître une faute. Dont acte, très sportivement.

### CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DES HYPOTHEQUES

#### Avis au Public

Suite à la reconstitution du dossier de la Réquisition d'Immatriculation n°10 256, relative à la parcelle n°26/OA du plan cadastral de Port-Gentil, Il est procédé à nouveau à la publication des opérations de bornage de ladite parcelle.

Toute personne qui a un droit à faire valoir ou à inscrire sur le Titre Foncier à créer peut intervenir dans la procédure par opposition reçue à la Conservation Foncière dans un délai de deux (2) mois à compter de la date du présent Avis.

P. le Conservateur



P.O. Christian BKOGHE